

Janvier 2025

BULLETIN MUNICIPAL

Fresnay-le-Comte

*Le maire et le
conseil municipal
vous souhaitent
une bonne année
2025 !*



LE SOMMAIRE

2	Le sommaire
3	Le mot du maire
4	L'état civil
5	Les règles de vie
6	L'administratif
7	Les informations utiles
8	Les finances
9	Les tarifs communaux
10	Les travaux de l'année en images
11	Les inondations - remerciements
12 & 13	La vie de l'école
13	Le périscolaire
14	Le SIRP
14	Les tarifs scolaires
15	La bibliothèque
16	Les cérémonies 2024
17 à 19	L'histoire de la commune
20	Les sapeurs-pompiers

NOS ASSOCIATIONS

21	La MAM les p'tites merveilles
22 & 23	Les Frénétiques
24 & 25	Les Fresnaytifs
26	La chasse / Le yoga
27	Nos artisans
28	L'agenda des manifestations 2025

Nous remercions sincèrement les auteurs des articles du bulletin pour votre contribution personnelle ou professionnelle.



LE MOT DU MAIRE



Chères Fresnaycomtoises, chers Fresnaycomtois,

Vous avez le plaisir de voir le distributeur à casiers depuis cet été. Ce service de proximité, très attendu par de nombreux habitants, vise à simplifier vos achats tout en contribuant à la modernisation et au dynamisme de notre commune. Nous espérons que cette initiative répond à vos attentes et soit largement utilisée.

Le conseil municipal a pris la décision de mettre en vente la maison située rue de la Croix. En raison des coûts liés à sa mise aux normes et à son entretien, cette solution s'est avérée être la plus raisonnable **pour préserver les finances communales.**

Nous avons également remplacé le véhicule communal suite à l'échec du contrôle technique, par un véhicule d'occasion.

Cependant, je me dois de vous informer des **défis financiers** auxquels nous faisons face. La réduction des dotations de l'État, combinée à l'augmentation des charges obligatoires, rend la gestion de notre budget plus complexe.

Nous restons toutefois déterminés à maintenir les services essentiels et à poursuivre les projets qui amélioreront votre quotidien.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui participent à l'entretien des trottoirs et des caniveaux. Votre implication contribue directement à la propreté et à l'image de notre commune.

Nous souhaitons également vous informer que la procédure de reprise des sépultures en état d'abandon au cimetière est arrivée à son terme. Ces démarches, bien que sensibles, sont nécessaires pour garantir la dignité et l'entretien de cet espace de recueillement.

La commune de Fresnay-le-Comte sera recensée en 2026. Merci de réserver un bon accueil à l'agent recenseur.

Restons solidaires et mobilisés pour surmonter ces défis ensemble. Merci pour votre engagement envers notre belle commune.

Je vous souhaite une bonne année, une bonne santé et beaucoup de bonheur pour l'année 2025.

Gilles Péan, maire de Fresnay-le-Comte





L'ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Mme Monique COLOMBELLE épouse BOURG (20 janvier 2024)

M. Jean-Yves MOELO (13 mars 2024)

Mme Yvette DESNAU (28 avril 2024)

M. Antoine BENGUETTA (26 juin 2024)

Mme Eliane SEGRETAIN épouse CRESPEAU (18 juillet 2024)



NAISSANCES

29 mai 2024 ▶ Kayla

20 juillet 2024 ▶ Abby

1^{er} août 2024 ▶ Lizio

9 septembre 2024 ▶ Lyla



**BIENVENUE
AUX
NOUVEAUX
HABITANTS**

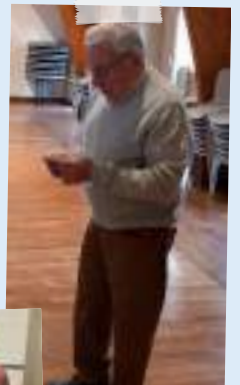
M. et Mmes Sonny VIAS, Judicaëlle VIAS et Angélique PINEAU

M. Mickaël GUERRIER



90 ANS CETTE ANNÉE !

Le 21 décembre, le maire et le conseil municipal ont fêté les 90 ans de Monsieur Roger GIRARD, agriculteur, ancien conseiller municipal entouré de sa famille.





LES RÈGLES DE VIE



TRAVAUX



Arrêté n° 1052 relatif au bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses, tronçonneuses, perceuses... doivent être impérativement effectués dans les créneaux suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h30 à 12h et de 14h à 19h,
- Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

INCIVILITÉS



Sur le territoire communal, nous constatons trop souvent des incivilités mineures et d'autres plus conséquentes. Elles génèrent un coût pour le budget communal puisque ces dépenses exceptionnelles sont à la charge de la commune, donc payées par vos impôts ; l'agent technique a d'autres charges de travail que de réparer « les dégradations du week-end » !

ANIMAUX

RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL

ARTICLE 99.6 : il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les rues ; ils doivent être tenus en laisse et vous devez ramasser les déjections canines.



En ce moment beaucoup (trop) de déjections canines ne sont pas ramassées !!

ARTICLE 102 : les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures pour **préserver la tranquillité des voisins en particulier pour les aboiements réguliers.**

NEIGE



En cas de neige, ne laissez pas vos véhicules sur le trottoir, cela gêne les travaux de déneigement ; les tracteurs ou les engins doivent slalomer entre les véhicules et cela peut avoir des conséquences fâcheuses.

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Conformément à l'arrêté municipal n°20228008 visant à garantir la propreté de nos trottoirs et à préserver notre environnement, **chaque habitant est désormais tenu de de maintenir le trottoir situé devant sa propriété et dégagé de tout débris, feuilles mortes, neige et autres obstacles susceptibles de perturber le passage des piétons.**

La commission environnement mise en place par le conseil municipal du 19 juin 2023 a fait le tour de la commune le 5 juin 2024 pour constater l'entretien des trottoirs. Quelques courriers ont été déposés dans les boîtes aux lettres des habitants dont l'entretien des trottoirs n'était pas fait.

LE CONSEIL MUNICIPAL REMERCIE TOUS LES HABITANTS POUR L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS QUI EST RÉALISÉ.



Ceci contribue à la sécurité de tous et à la qualité de vie dans le village.

IMPORTANT

En cas d'accident par défaut d'entretien vous serez tenus pour responsable (voir les codes territoriaux L2212-2 et L2122-28).



L'ADMINISTRATIF

Première étape pour tous les documents

<https://www.demarches.interieur.gouv.fr/>

- ▶ Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr** ;
- ▶ Je vais sur le site de l'ANTS ;
- ▶ Je crée un compte, je me connecte avec mes identifiants FranceConnect ;
- ▶ Je suis les instructions par type de demandes.

DÉMATÉRIALISATION URBANISME

DÉCLARATION PRÉALABLE

- Pour des surfaces n'excédant pas 20 m² (délai 1 mois) ;
- Pour modification extérieure de la façade, abri de jardin, ouverture de fenêtre de toit.
- ▶ Remplir un imprimé, joindre les plans qui sont transmis au service instructeur de Chartres Métropole.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Pour des surfaces supérieures à 20 m², même procédure que pour la déclaration préalable avec un délai d'instruction de 2 mois.

- ▶ Joindre les plans qui sont transmis au service instructeur de Chartres Métropole.

Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée en vous connectant sur <https://www.e-permis.fr>.

SI VOUS LE POUVEZ, IL EST PRÉFÉRABLE D'UTILISER CE SERVICE

La mairie reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ

Plus de demande à la mairie du village. Liste des mairies habilitées sur :

passeport.ants.gouv.fr/services-associé/ou-faire-ma-demande-de-passeport-cni.

PERMIS DE CONDUIRE / CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Possible en ligne, posté à domicile.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

QUI ?

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche **OBLIGATOIRE** et indispensable pour participer à la journée défense et citoyenneté (JDC).

POURQUOI ?

L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.



OÙ ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/r16396>



LES INFORMATIONS UTILES

MAIRIE




NOUVEAUX HORAIRES

Lundi : 10h - 12h / 13h30 - 19h
Mardi et jeudi : sur rendez-vous
Téléphone : 02 37 26 61 05

SITE DE LA COMMUNE

<https://fresnay-le-comte.fr>

PERSONNEL COMMUNAL

-  Secrétaire : Noémie Pétri
-  Agent technique : Kévin Vacher
-  Agent entretien : Gwénaëlle Bréan



DÉCHETTERIES

Horaires & conditions d'accès
pour les 5 déchetteries
de Chartres métropole sur le site :

www.chartres-metropole.fr



PLUS SIMPLE !
Je scanne le QR
Code pour aller
directement sur la
page **déchetteries**.

ÉGLISE SAINT MARTIN



L'église de Fresnay-le-Comte fait partie de la PAROISSE DE LA TRINITÉ
SUR LE CHEMIN DE SAINT-JACQUES.

Les offices sont assurés par le père Pierre Paul.

*9 rue de la Bienfaisance - 28600 Luisant
Tél : 02 37 34 52 01*

Le site du diocèse de Chartres www.diocesechartres.com.

Les horaires de messe sont affichés à la porte de l'église.



NUMÉROS D'URGENCE

SAPEURS
POMPIERS

 **18**

GENDARMERIE
THIVARS

 **17**

SAMU
CHARTRES

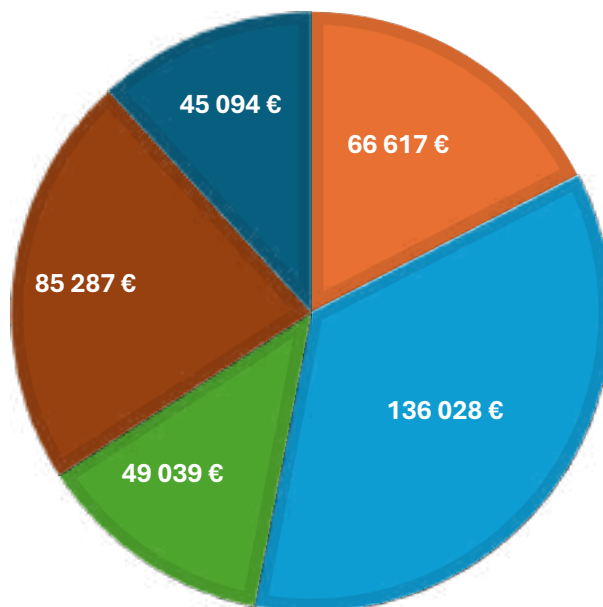
 **15**



LES FINANCES

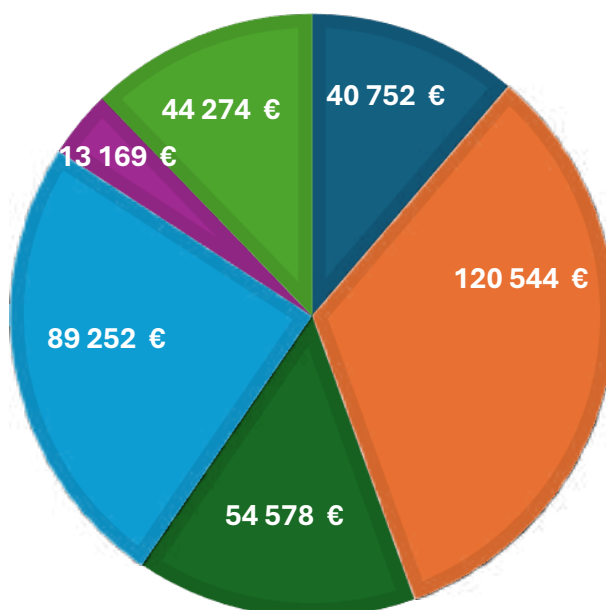
RECETTES

- IMPÔTS LOCAUX
- RECETTES LOCALES
- DOTATIONS ÉTAT
- EXCÉDENT ANTÉRIEUR
- RECOUVREMENTS



DÉPENSES

- TRAVAUX ET MATÉRIEL D'INVESTISSEMENT
- PARTICIPATIONS
- REMBOURSEMENT DE LA DETTE
- FRAIS DE PERSONNEL
- DÉPENSES COURANTES
- DÉFICIT ANTERIEUR



INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2024

1 ÉLECTRICITÉ PRESBYTÈRE
9000 €

2 TRAVAUX LOGEMENTS COMMUNAUX
5124 €

3 TRAVAUX VOIRIE RUE DE L'ÉGLISE
3308 €

4 TERRAIN PÉTANQUE
2400 €

5 DÉFIBRILLATEUR ÉCOLE
2174 €



LES TARIFS COMMUNAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL FIXE COMME SUIT LES TARIFS COMMUNAUX, APPLICABLES AU 1^{er} JANVIER 2025.

TARIFS A

Commune, conseil municipal, personnel (communal, syndicat, école)

GRANDE SALLE	24h	48h	PETITE SALLE	24h	48h
Avec grande cuisine	215 €	325 €	Avec grande cuisine	148 €	187 €
Sans cuisine	140 €	206 €	Sans cuisine	72 €	88 €
Chauffage	83 €	121 €	Chauffage	33 €	55 €
Vin d'honneur (3h)		51 €	Vin d'honneur (3h)		39 €
Vin d'honneur & chauffage (3h)		73 €	Vin d'honneur & chauffage		60 €

TARIFS B

Hors commune

GRANDE SALLE	24h	48h	PETITE SALLE	24h	48h
Avec grande cuisine	349 €	492 €	Avec grande cuisine	191 €	253 €
Sans cuisine	275 €	378 €	Sans cuisine	116 €	154 €
Chauffage	83 €	121 €	Chauffage	33 €	55 €
Vin d'honneur (3h)		70 €	Vin d'honneur (3h)		51 €
Vin d'honneur & chauffage (3h)		92 €	Vin d'honneur & chauffage (3h)		73 €

Activité sportives ou culturelles 1^{ère} heure : 22 € / chaque heure suivante : 17 €.

Gratuité pour les associations qui ont leur siège situé sur la commune de Fresnay-le-Comte et qui ont une activité sur la commune pour les habitants de Fresnay-le-Comte.

Scène pour tous (montage et démontage) : 94 €.



Caution demandée de 1 500 €, rendue ou détruite après paiement de la location.

En cas de dégradation, une somme sera retenue, selon certificat administratif du maire.

CIMETIÈRE		COLUMBARIUM		
Concession	Prix	Concession	1 ^{ère} urne	2 ^e à 4 ^e - par urne
30 ans	150 €	30 ans	500 €	100 €
50 ans	200 €	50 ans	600 €	200 €

ESPACES VERTS / CANIVEAUX

Pour la tonte des gazons par l'employé communal **TARIF 25 € PAR HEURE**, pour le nettoyage /désherbage des trottoirs et des caniveaux **TARIF 25 € PAR MÈTRE LINÉAIRE**, avec un minimum de facturation de **15 €**.



LES TRAVAUX EN IMAGES

PARTERRE

Parterre créé par Kévin au hameau des Bordes, en remplacement du cognassier.



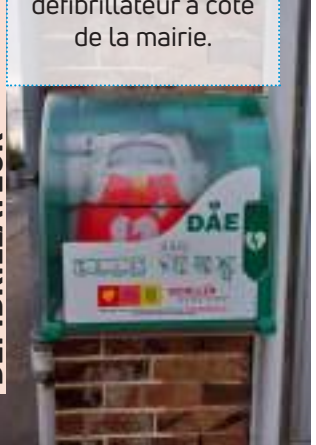
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Rénovation des fenêtres de toit de la salle des fêtes par l'entreprise LM Ton Toit.



DEFIBRILLATEUR

Installation d'un nouveau défibrillateur à côté de la mairie.



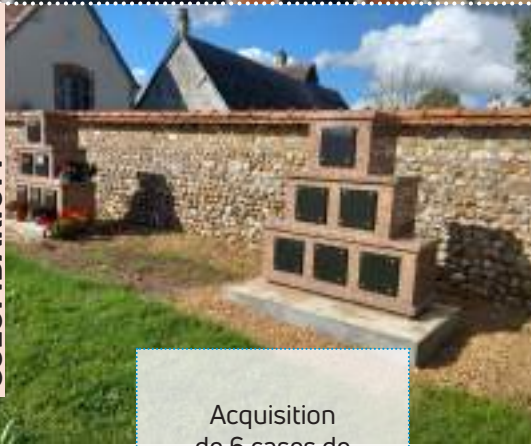
TAILLE DE LA HAIE

Taille de la haie du cimetière en octobre 2024, par Kevin et Philippe.



COLOMBARIUM

Acquisition de 6 cases de columbarium.



TERRAIN DE PÉTANQUE

Traçage second terrain de pétanque à côté du city stade.



BOUCHERIE Dynamique

Un Nouveau Service à Fresnay-le-Comte : Le Libre-Service 24/7 qui Réinvente Vos Courses !

NOUVEAU!

Fresnay-le-Comte accueille une innovation qui va transformer la vie quotidienne de ses habitants : un magasin libre-service ouvert 24h/24 et 7j/7, mettant à disposition une large gamme de produits locaux et de qualité. Situé au cœur du village, ce nouveau concept répond aux besoins de praticité et de proximité des consommateurs.

Vous y trouverez des produits frais d'exception, notamment une sélection de viandes issues de la célèbre Boucherie Dynamique. Bonne nouvelle : les tarifs sont les mêmes que ceux pratiqués en magasin ! Que vous cherchiez des morceaux pour vos repas en famille ou une solution rapide pour vos dîners de dernière minute, ce libre-service vous garantit fraîcheur et qualité.

Un choix varié de produits locaux

Service 24/7

Accessible, pratique et innovant

Le magasin met également à l'honneur les producteurs de la région.

Vous pourrez découvrir :

Chips artisanales, pour vos apéritifs gourmands.

Compotes et jus de pomme BAÏO, issus des vergers locaux.

Œufs frais, parfaits pour le quotidien.

Limonade de Beauce

Fruits et légumes de saison ...

Cette initiative est un véritable coup de pouce pour l'économie locale, permettant de soutenir les producteurs tout en offrant aux habitants une alimentation saine et responsable.

3 Rue de la Mairie,
28360 Fresnay-le-Comte



Des produits frais et savoureux à toute heure

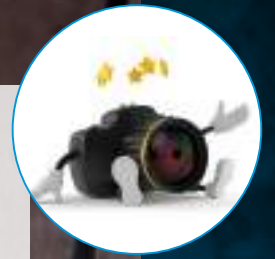
Grâce à une ouverture non-stop, ce libre-service s'adapte à tous les rythmes de vie. Que ce soit tôt le matin ou tard le soir, plus besoin de se presser : vous pouvez faire vos courses à votre convenance, en quelques minutes seulement.

À Fresnay-le-Comte, ce nouveau magasin est bien plus qu'un point de vente. C'est un service moderne et convivial, qui renforce le lien entre les habitants et les producteurs locaux. Une belle initiative qui reflète l'esprit dynamique et chaleureux de notre commune.

Passez dès aujourd'hui découvrir cette nouvelle adresse incontournable !

REMERCIEMENTS AUX HABITANTS QUI PARTICIPENT À L'ENTRETIEN DES JARDINIÈRES DE FLEURS PENDANT LES PÉRIODES DE VACANCES D'ÉTÉ.

REMERCIEMENTS AUX HABITANTS QUI ONT DÉCORÉ LEURS HABITATIONS À L'OCCASION DES FÊTES DE FIN D'ANNÉE.

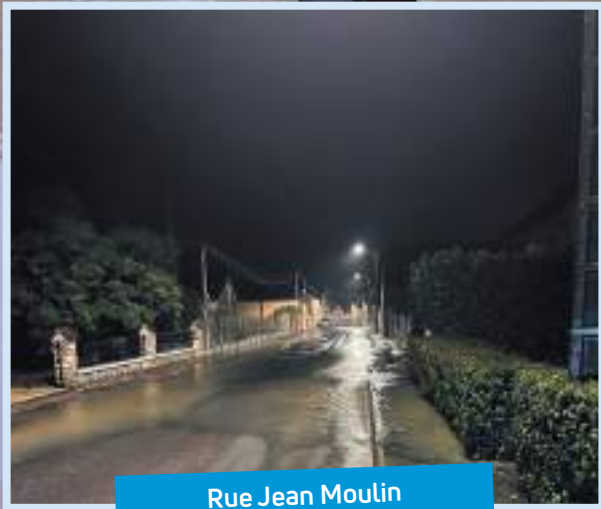


Les pluies continues ont engendré des inondations le 10 octobre 2024.

La mare rue Jean Moulin et la mare du hameau des Bordes ont débordé. Ce qui ne s'était jamais vu selon les personnes les plus âgées du village. Près de 100 mm de pluie sont tombés en quelques heures mais pas de gros dégâts constatés sur la commune.



Bouche d'égout rue de la Croix



Rue Jean Moulin



Mare du hameau des Bordes



Champs derrière la mare Moulard



Rue de la Croix



Débordement de la mare

LES INONDATIONS

DU 10 OCTOBRE 2024



LA VIE DE L'ÉCOLE

L'année scolaire 2024/2025, le regroupement pédagogique des écoles de Fresnay-le-Comte et de Meslay-le-Vidame compte à ce jour **90** élèves.

Pôle de vie et d'échanges majeur de notre petite commune, notre école essaie de maintenir son dynamisme habituel. Ainsi, grâce à l'appui de la collectivité, les projets traditionnels comme les sorties, l'expo, la kermesse.... existeront encore.

L'équipe est une nouvelle fois restée inchangée. C'est le thème de « **au fil du temps...** » qui sera le lien entre nos 4 classes cette année.



UN ENSEIGNANT MUSICIEN EST VENU NOUS FAIRE RÉPÉTER AVANT LE GRAND CONCERT À CHÂTEAUDUN.

Les classes de Fresnay continuent de profiter des interventions de l'infirmière scolaire du collège de Victor Hugo de Chartres pour des actions de préventions sur la santé.

La classe de GS/CP s'est rendue au jardin de la préhistoire à Auneau. L'affiliation à l'USEP permettra à nos élèves de multiplier les rencontres sportives avec d'autres écoles et de participer notamment à un p'tit bal courant mars. Les 2 classes continuent d'inviter les parents lors de séances de jeux de société (les vendredis d'avant les vacances) et développent leur habileté, leurs goûts et leur vocabulaire lors d'ateliers culinaires réguliers.



LA NEIGE À L'ÉCOLE



PIQUE-NIQUE DANS LE PARC FLORAL D'ORLÉANS



ATELIER CUISINE EN PS/MS



ÉCOLE DE
MESLAY-LE-VIDAME

48 élèves

La classe CE1/CE2 :
26 ÉLÈVES

Enseignante
→ Johanne Fontaine

La classe CM1/CM2 :
22 ÉLÈVES

Enseignante
→ Priscilla Hugon

ÉCOLE DE
FRESNAY-LE-COMTE

42 élèves

La classe PS/MS :
22 ÉLÈVES

Enseignants
→ Cyrille Boissé et
Audrey Policieux,
assistés par Christelle
Morize (ATSEM)

La classe GS/CP :
20 ÉLÈVES

Enseignante
→ Tamara Angers,
assistée par Aurélie
Leveillard (ATSEM)

Les manifestations prévues cette année par la coopérative scolaire

➤ **UNE MATINÉE RÉCRÉATIVE** a été offerte à tous les enfants du regroupement qui assistaient au spectacle de « *Brunor et le prince endormi* » de la compagnie Planètesmômes dans la salle des fêtes de Fresnay **LE MARDI 12 NOVEMBRE**.

➤ **LA TOMBOLA** ■ En l'absence d'association de parents d'élèves, c'est l'un des principaux facteurs de financement de nos projets. Les tickets à gratter vous seront proposés au printemps.

➤ **L'EXPO-VENTE DE LIVRES** se tiendra à la salle des fêtes de Meslay-le-Vidame du **19 AU 23 MAI 2025**. À cette occasion, vous pourrez admirer les productions des élèves des 4 classes sur le thème « *Au fil du temps* » (albums, documentaires) au profit de la coopérative de l'école.

➤ **LA FÊTE DE FIN D'ANNÉE** (spectacle des élèves, kermesse, remise des prix) aura lieu le **VENDREDI 27 JUIN 2025** en soirée à Fresnay-le-Comte.

➤ **LE PHOTOGRAPHE** est venu le **14 OCTOBRE** pour les photos individuelles et de groupes.

Cyrille Boissé, directeur de l'école de Fresnay/Meslay



LE PÉRISCOLAIRE

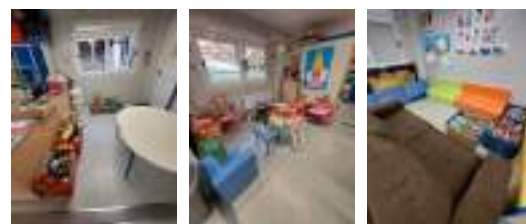
Le périscolaire ouvre ses portes à 6h45 avec Mesdames Nelly RENARD et Cécile LAFFITTE. Le soir, il est ouvert à vos enfants jusqu'à 18h45 avec Mesdames Nelly RENARD et Christelle MORIZE, la responsable.

Vos enfants y trouveront un accueil pour goûter, jouer et s'amuser avec leurs camarades. Dans la salle, ils pourront s'épanouir dans les coins jeux tels que le garage, la cuisine, la chambre et ses poupées, les constructions sans oublier le coin bibliothèque avec de nombreux livres. Ils pourront également, dès que le temps le permettra, aller s'aérer en jouant dehors à différents jeux avec plusieurs accessoires tels que ballons, cordes, cerceaux, échasses, bilboquets, jeux de sable et balançoires.

Quelques activités manuelles leur seront proposées. Ce sera selon leurs envies.

Comme vous pouvez le voir, vos enfants seront bien occupés.

Une dernière chose importante est à aborder : le SIRP de Fresnay-Le-Comte et Meslay-Le-Vidame nous a doté d'une nouvelle rambarde toute neuve. Merci à eux.



L'équipe du périscolaire.



LE SIRP

Le SIRP est le syndicat intercommunal de regroupement pédagogique entre les communes de Fresnay-le-Comte et de Meslay-le-Vidame. Il gère le service de cantine scolaire, l'accueil périscolaire et le transport scolaire. Cinq élus de chaque commune y siègent.

FRESNAY-LE-COMTE Denis Girard, Nicolas Gout, Christophe Lecoutour, Véronique Marchand et Gilles Péan.

MESLAY-LE-VIDAME Florian Blanchard, Christophe Mignon, Sylvia Laurent, Serge Le Balc'h, et Virginia Richard.

Président : Gilles Péan / Vice-présidente : Sylvia Laurent
Secrétaire : Noémie Pétri (le lundi)

En ce début d'année scolaire, la passerelle pour l'accès à l'accueil périscolaire a été changée.



REPLACEMENT DE LA PASSERELLE RÉALISÉE PAR RÉMY ROQUET, ÉBÉNISTE ET L'ENTREPRISE POMMIER



LES TARIFS SCOLAIRES

RESTAURATION SCOLAIRE (repas à 4 composants)

- **Maternelle:** 4,67 € **Primaire:** 5,16 € **Adulte:** 5,43 € **Panier repas :** 2,50 €
- **Temps de surveillance de la pause méridienne :** 0,50 € / jour
- **Repas non commandé dans le délai réglementaire:** 10 €

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

FORFAIT Le forfait est facturé systématiquement tous les mois, de septembre à juin, quelle que soit la présence de l'enfant. Vous devez fournir le dernier avis d'imposition en septembre, sinon le tarif le plus élevé sera facturé.

- **Présence à la séance:** 2,50 €

Les consommations mensuelles inférieures à 15 € sont globalisées par année scolaire. Si ce seuil n'est pas atteint, une facturation minimum de 15 € en fin d'année scolaire ou à la radiation de l'élève de l'école est appliquée

REVENU BRUT GLOBAL / 12 MOIS	1 ^{er} ENFANT	À PARTIR DU 2 ^e ENFANT
< 1 600 €	23,00 € / mois	17,00 € / mois
1 601 € à 2 200 €	28,00 € / mois	22,00 € / mois
2 201 € à 3 100 €	35,00 € / mois	29,00 € / mois
3 101 € à 4 000 €	43,00 € / mois	37,00 € / mois
> 4 001 €	50,00 € / mois	44,00 € / mois



LA BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE DE MESLAY-LE-VIDAME

Les mots Meslay

La bibliothèque est accessible gratuitement à tous les habitants de Fresnay. Il vous suffira de nous donner votre nom, prénom et numéro de téléphone pour vous inscrire.

Elle est ouverte tous les samedis de 11h à 12h.

Elle est située à côté de la mairie (portail blanc de l'école).

Vous pouvez y emprunter des albums, BD, romans, magazines et documentaires pour tout public.

Une cinquantaine de livres est renouvelée régulièrement grâce aux prêts de la Bibliothèque Départementale.

Nous pouvons également réserver, auprès de cette même bibliothèque, les ouvrages que vous souhaiteriez lire.

➤ **À SAVOIR** : La bibliothèque organise au cours de l'année des Ateliers Créations pour les Enfants.
Renseignements sur la page Facebook « Biblio Meslay-le-Vidame »



Activité Sablage :

Une activité Sablage vous est proposé ponctuellement le samedi matin. 2 essais gratuits puis 5 € la séance. Activité annoncée sur notre page Facebook.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Laurence Lion au 07 82 36 03 89.

Bibliobox (ancienne cabine téléphonique) est en libre accès et gratuite pour tous.

Vous pouvez emprunter un livre, le prendre, le garder, le ramener ou en ramener un des vôtres... le but étant de faire partager notre passion de la lecture.

Devant l'incivilité de certaines personnes, nous vous rappelons qu'il est interdit d'y déposer des sacs, des cartons et tout autre chose que des livres !

Bonne lecture à tous !

Si vous avez un tout petit peu de temps et envie de venir nous rejoindre comme bénévole, n'hésitez pas à contacter Laurence Gillet au 06 88 87 12 48.



LES CÉRÉMONIES

19 MARS



Les anciens combattants de la guerre d'Algérie accompagnés des élus du secteur ont commémoré la fin de cette guerre. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

8 MAI



Quelques personnes ont assisté à cette commémoration qui fait honneur aux soldats morts il y a 79 ans. Les personnes ont partagé le verre de l'amitié à la fin de la cérémonie.

11 NOVEMBRE

Les élus, Roger Girard - ancien combattant, les pompiers et les habitants ont participé à la commémoration du 11 Novembre qui célèbre aussi tous les militaires décédés aux cours des différents conflits. Les enfants accompagnés par Chrystel Trécul - conseillère municipale, ont chanté la Marseillaise. Le verre de l'amitié a clôturé cette commémoration.



Le bleuet est le symbole officiel pour illustrer la reconnaissance aux morts pour la France depuis 1920. Il a été créé en 1918 de la volonté de deux infirmières de l'institution des Invalides.





L'Histoire

CONNAISSEZ-VOUS L'HISTOIRE de l'ancien Moulin de Fresnay?

Situé en pleine Beauce, le village de Fresnay-le-Comte fait partie des riches terres céréalières qui ont donné à cette région le surnom de « grenier à blé de la France ». Très tôt, les hommes ont su utiliser l'énergie mécanique du vent pour implanter de nombreux moulins à vent dès le 17^e siècle. La Beauce comptait alors jusqu'à 800 moulins à vent vers 1850.

L'histoire du Moulin à vent de Fresnay-le-Comte s'inscrit pleinement dans ce contexte, lié également à l'histoire de ses propriétaires, les Comtes de Meslay-le-Vidame.

Locataires des lieux, les meuniers et leurs familles se succédèrent dans le Moulin à vent et sa maison mitoyenne.

Ces meuniers étaient également des cultivateurs appelés « laboureurs ». Le bail du moulin de Fresnay était lui-même assorti de terres labourables afin de permettre au meunier de vivre lui-aussi de la terre.

Les mariages se faisaient presque exclusivement entre familles de meuniers, laissant entrevoir certaines « dynasties » de meuniers. On était meunier « de père et fils ».



La première trace historique du Moulin de Fresnay est un bail de 1667 : Le moulin à vent appartient alors à Jacques Auguste THOU (Comte de Meslay-le-Vidame) qui le consent au meunier François GALOPIN, originaire de Chavernay-le-Grand (Montainville).

Le 08 octobre 1668, le meunier François GALLOPIN rétrocède son bail à Claude LEGEAY, meunier à Montainville. Cette famille LEGEAY exploitera ce Moulin à vent durant trois générations (Claude LEJAY de 1668 à 1701, Raphaël LEGEAY de 1701 à 1731 et Mathurin LEGEAY de 1731 à 1739).

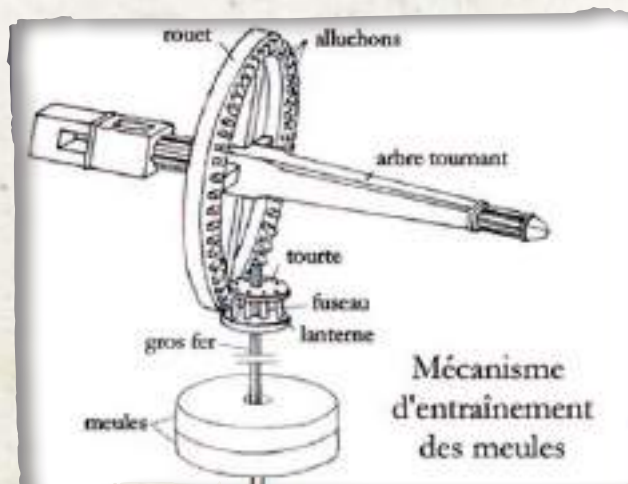
Le 12 Novembre 1700, le bail du Moulin à vent de Fresnay est renouvelé en faveur du meunier Claude LEGEAY : il porte bien entendu sur le moulin à vent (« tournant, moullant et faisant de blé farine ») mais aussi sur 15 septiers de terres labourables et sur une « maison nouvellement bâtie (par Claude LEGEAY) proche dudit moulin ».

La durée du bail est de 6 ans, moyennant 32 septiers de blé méteil mitoyen (mesure de Meslay), un minot de fleur de farine de froment et 6 chaprons, par an.



Après le décès du meunier Raphaël LEGEAY en 1731, sa veuve Marie FOURMONT et son fils Mathurin LEGEAY maintiennent l'exploitation du Moulin jusqu'en 1739, date à laquelle ils quittent les lieux et vendent leurs propres terres labourables au Comte de Meslay (Antoine Lambert MASSON).

En 1740, le Moulin de Fresnay est donné en fermage à un nouveau meunier, Jean LEGENDRE, originaire de Voves. La famille LEGENDRE exploitera, à son tour, le Moulin à vent durant quatre générations : Jean LEGENDRE de 1740 à 1782, André LEGENDRE de 1782 à 1799, Augustin LEGENDRE de 1799 à 1816 puis Jean George Augustin LEGENDRE de 1816 à 1861.



Le Moulin de Fresnay était un moulin à vent « à pivot », construit en bois, avec des ailes en toiles tendues (identique à l'actuel Moulin du Bois de Feugères).

L'arbre moteur entraînait un rouet aux dents de bois (les alluchons) qui entraînait un pignon (la lanterne) qui actionnait la meule courante sur la meule dormante. Le grain passait par l'œillard au milieu de la meule courante et se faisait écraser entre les 2 meules pour donner la farine.

Les baux prévoient que les meuniers avaient la charge de fournir à leurs frais et d'entretenir l'arbre tournant, le rouet, les verges, le pelottier, les fuseaux, les alluchons, les grands et petits fers, et autres pièces tournantes, dont les meules.

C'est ainsi qu'en **octobre 1784**, les meules sont descendues et changées : Le « courant » avait 6 pouces d'épaisseur (15 cm) et la meule dormante avait 9 pouces d'épaisseur (23 cm). De nouvelles meules (extraites des carrières de grès d'Épernon) furent montées avec une épaisseur de 15 pouces (38 cm) chacune. L'usure des meules étaient

habituellement de 5 mm par an et par meule.

Durant la période révolutionnaire, les relations entre le meunier André LEGENDRE et son bailleur le Comte de Meslay (Jérôme Pélagie MASSON) vont se dégrader. En effet, **en 1789**, les biens du Comté de Meslay sont saisis et ce séquestre ne sera levé qu'en 1794. Parallèlement, André LEGENDRE cessa de payer ses loyers et, **le 16 mars 1795**, il fut cité à comparaître au Tribunal de Chartres. Le lendemain, l'épouse du meunier (Marie Denise BOILEAU) décèdera dans sa maison dans des circonstances indéterminées.

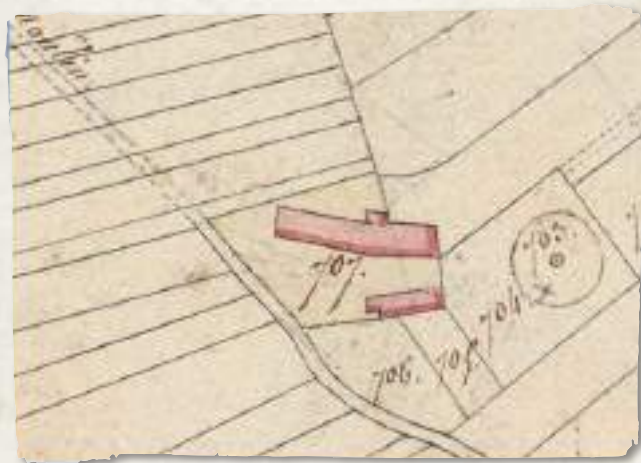
En 1798, le Comte de Meslay décède à son tour et

sa veuve (Marie Laurence MAGON) met un terme au bail du Moulin de Fresnay et oblige son locataire André LEGENDRE à le quitter. Elle consentira la jouissance du Moulin à Augustin LEGENDRE (frère du précédent...) dès 1799 et, en 1800, elle vendra le Comté de Meslay (dont le Moulin de Fresnay) à Charles Henri DAMBRAY (Chancelier de France et Président de la Chambre des Pairs).

Epris de vengeance, André LEGENDRE construira dès 1803 son propre moulin à vent à quelques encablures du Moulin de Fresnay, qui sera par la suite nommé « le Moulin de Nuisance ».

En 1802, la capacité de production du Moulin de Fresnay fut évaluée à 6 quintaux de blé par jour et sa farine était vendue exclusivement aux habitants de Fresnay-le-Comte et aux paroisses voisines.

En 1825, le Moulin des Fresnay apparait sur le premier cadastre de la Commune : le couple LEGENDRE vit dans l'habitation annexe au moulin et le propriétaire est le Comte de Meslay-le-Vidame, M. Charles Henry DAMBRAY.



En 1861, le fils Jean George Augustin LEGENDRE quitte le Moulin de Fresnay avec sa famille et laisse place au nouveau meunier, Gustave Ernest CLICHY, originaire de Villars.

En 1882, un nouveau meunier, Léon Hégésippe LEMOINE (garçon meunier demeurant à Augonville, (commune de Montboissier) prend possession des lieux.

Face au développement des minoteries industrielles (actionnée par des machines à vapeur puis par électricité), les petits moulins à vent sont peu productifs et commencent à disparaître. C'est dans ce contexte qu'**en 1892**, Yvonne Louise Françoise Caroline DE SESMAISONS (propriétaire du Domaine de Meslay) accepte de vendre le moulin à vent de Fresnay à Léon Hégésippe LEMOINE et son épouse Charlotte Eugénie Sylvie HARICOT.

En 1921, Léon LEMOINE cesse d'exploiter définitivement son moulin à vent et devient exclusivement cultivateur. Frappé d'un impôt foncier spécifique (le « droit des ailes »), les ailes du moulin furent immédiatement démontées pour prouver qu'il ne travaillait plus. L'ancien et dernier meunier de Fresnay décèdera en 1961 (à Fresnay).

Stéphane TESSIER



MOULIN DE FRESNAY (VERS 1901 À GAUCHE ET VERS 1918 À DROITE) AVEC LA FAMILLE LEMOINE





LES SAPEURS-POMPIERS

Bonjour à tous,

Désormais le Centre d'Intervention de Fresnay-le-Comte / Boncé fonctionne depuis début septembre sans camion pompe.

Les deux communes avaient toujours de quoi se défendre contre l'incendie et les inondations, mais elles ont toujours été dotées de nouveaux moyens incendie depuis des décennies, que ce soit une tonne à traiter modifiée pour Boncé ou un camion engin pompe pour Fresnay-le-Comte.

44 ans après l'arrivée du tout premier camion pompe à Fresnay-le-Comte, tout est remis en cause à la suite d'une réorganisation quinquennale des moyens disponibles. Les statistiques et les logiques économiques actuelles ont eu raison de l'attribution de notre camion en 2019.

A l'époque, on m'avait demandé d'organiser une inauguration pour l'événement. Lors de cette soirée, le souvenir que j'en ai est que l'on m'a répété 5 fois le prix de cet investissement.

Après flatterie et autres cadeaux offerts pour la circonstance par notre amicale.

Qu'en reste-t-il... ? Un goût amer.

Cependant l'amertume ne fait pas avancer les choses, il est donc important pour nous de continuer notre mission de pompiers avec le matériel dont nous

disposons. Concernant le secours à victime aucun changement et donc notre mission première est bien sûr celle-ci.

Malgré les mauvaises nouvelles c'est aussi une montée en puissance de l'effectif. En une année, trois recrutements en cours dont un effectif depuis décembre.

Les résultats ne se sont pas fait attendre concernant les nouvelles organisations que nous avons mises en place pour les astreintes. Effectivement avec plus de personnes, un système de garde est organisé et désormais un nombre minimum de pompiers est disponible tous les soirs sur nos communes.

En ce qui concerne l'Amicale, nous avons organisé la Saint-Patrick qui a remporté un franc succès, et encore une excellente Sainte-Barbe qui a duré jusqu'à très tard dans la nuit.

Pour finir, nous voyons l'avenir avec un engin pompe qui arrivera sur notre commune dès que possible.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et une excellente année 2025

Bruno PINSAULT, chef de centre





FLASH BLACK DE LA MAM

Nos activités culinaires, manuelles, culturelles, motrices, ont été rythmées aux événements forts du calendrier.

👉 **Nouvel an chinois, chandeleur, Saint Valentin, carnaval, poisson d'avril, muguet, fêtes des parents & grands-parents, fête de la musique, 14 juillet, jeux olympiques, rentrée scolaire, octobre rose, Halloween, novembre bleu, beaujolais, Noël, les 4 saisons, sans oublier les journées mondiales ou internationales** qui nous tiennent à cœur et qui sensibilisent les enfants de la MAM & leur famille.

Nos p'tites excursions sont autant variées que nos activités : découverte de la Chèvrerie de Chaunay, visite de Chartres en petit train, cueillette de fruits et légumes à Ouerray, balade aux parcs & city stade, amusement à Happy Land, participation aux ateliers proposés par le RPE sur Thivars et Dammarie.



Nos enrichissements ainsi que nos rencontres de cette année, nous ont permis d'accueillir et d'accompagner des futurs professionnels de la petite enfance.



La rentrée

Des au revoirs essentiels ont été échangés à la rentrée scolaire pour laisser place à de nouvelles P'tites Merveilles... Un éternel recommencement, ainsi va la vie à la MAM.

Que de beaux moments partagés depuis l'ouverture, il y a 3 ans.

Malgré des périodes difficiles, – et oui, nous n'avons pas toujours un métier fait de câlins –, nous sommes restées **soudées**, à l'écoute, bienveillantes, en constantes progressions, le tout en gardant notre sourire et la bonne humeur.

Les places pour la rentrée 2025 sont bien occupées mais n'hésitez pas à nous contacter par email: mamlesptitesmerveilles@gmail.com

Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h à 18h30.



Pâques



Bonne fête les mamans



Saint Valentin

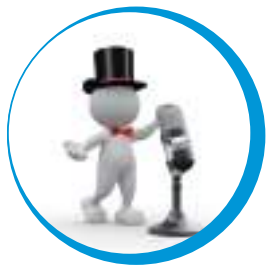
Au plaisir de vous présenter nos merveilles, Achille, Elyana, Ambre, Raphaël, Dario, Lila-Rose, Maève, nos jumeaux Andréa et Antoine, Mia, Bérénice, Alexy, Amaury et Louana.

Bonne année à tous !

Candy, Estelle & Stéphanie.



Chandeleur



LES FRÉNÉTIQUES



L'association a vu le jour, car des parents souhaitent organiser différentes manifestations, pour les enfants des communes de Fresnay-le-Comte et de Meslay-le-Vidame.

Elle n'a pas de lien avec l'école ; les différentes manifestations sont ouvertes aux enfants jusqu'à 11 ans. Seul le spectacle de Noël est réservé aux enfants scolarisés sur le regroupement.

Notre association ne demande pas de cotisation, elle est gratuite.

Cependant, pour certaines manifestations, les entrées sont payantes, pour couvrir les frais d'organisation. L'association vit des différentes actions qu'elle organise et surtout, grâce à la participation de bénévoles (sans eux l'association ne peut perdurer).

Nous cherchons toujours des bénévoles permanents pour nous aider.

NOUS CONTACTER

lesfrenetiques@gmail.com



NOTRE ACTUALITÉ

Association Les Frénétiques

Rétrospective de l'année 2024

Les différentes actions que nous menons tout au long de l'année (vente de chocolats, de gâteaux, sapins de Noël, les tombolas...) servent en grande partie à financer le beau spectacle de Noël que nous proposons chaque année gratuitement, ainsi que les cadeaux (vivement l'année prochaine !).

En février, a eu lieu la première soirée pyjama organisée avec repas et projection d'un film. C'était une chouette soirée, les enfants étaient confortablement installés avec leur matelas, duvet et oreiller.

Pour Pâques, nous avons organisé une chasse au trésor, ainsi que différents ateliers jeux. Bravo à tous les enfants, ils ont réussi à trouver le trésor ! Nos gourmands sont repartis avec des friandises et du chocolat.

En juin, nous avons clôturé l'année scolaire avec notre mythique boum, dont les enfants raffolent.

En octobre, distribution des catalogues « chocolats » et bons de commande pour les sapins de Noël, dans les boîtes aux lettres. Merci à toutes les personnes qui achètent du chocolat et des sapins, vous faites vivre l'association.

En décembre, distribution des chocolats et des sapins.

Et bien sûr, le spectacle de Noël. Cette année, nous avons fait appel à l'école des agents secret. À l'occasion, une vente de gâteaux à lieu à la sortie des écoles, le vendredi avant les vacances (affichage mis aux écoles lorsqu'il y a une vente). Merci aux gourmands pour vos achats et merci aux mamans qui nous font généreusement les gâteaux.

Nous profitons également de ce bulletin, pour remercier les municipalités des deux communes qui nous soutiennent pour l'organisation et le financement d'une partie de nos activités.
Nous vous attendons encore nombreux en 2025



À vos agendas 2023

(sous réserve des conditions sanitaires)

- 28 FÉVRIER** Soirée pyjama avec projection d'un film (salle de Meslay).
- 27 AVRIL** Fête du chocolat (salle de Meslay), n'oubliez pas votre déguisement !
- 20 JUIN** Boum de fin d'année (salle de Fresnay).
- DÉCEMBRE** Spectacle de Noël (salle de Fresnay).



LES FRESNAYSTIFS

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Avant tout, nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour votre présence et votre enthousiasme. Votre énergie et votre soutien sont le véritable moteur de nos événements.

Les fêtes précédentes ont été un véritable succès, et cela, c'est grâce à vous tous, participants, bénévoles, et partenaires. Ensemble, nous avons créé des moments inoubliables qui renforcent nos liens et célèbrent la convivialité qui nous unit.

Aujourd'hui, nous lançons une nouvelle série d'activités qui, j'espère, continueront de ravir et de rassembler. Préparez-vous à vivre des instants de partage, de joie et de découvertes.

Alors, participez, amusez-vous, et surtout, n'hésitez pas à partager vos idées pour que nos prochaines fêtes soient encore plus belles.

Merci encore, et que la fête continue !

Le Président, Denis Girard



FÊTE DES VOISINS > 2 JUIN

Les Fresnaystifs vous souhaitent une très bonne année 2025 pleines de moments festifs !

UNE ANNÉE
EN IMAGES

13 JUILLET 2024

BUFFET SUR LE THÈME DE L'ITALIE
PRÉPARÉ PAR MARION ET VIVEN.
UNE TRÈS BELLE SOIRÉE.



Les bénévoles du comité des fêtes sont (par ordre alphabétique) :

Marion Balner,
Jean-Michel Bisch,
Vivien Delaunay,
Pierrette Fourmont,
Denis Girard (président),
Nicolas Gout,
Christophe Lecoutour,
Véronique Marchand (secrétaire),
Annick Moelo,
Amélie Montchatre,
Eric Nourry,
Jean Passé-Coutrin,
Roman Pawlak,
Gilles Péan,
Marie-Rose Péan,
Remy Roquet (vice-président),
Stéphane Tessier (trésorier),
Jacqueline Toussaint (sec. adjointe)
et Chrystel Trécul (trés. adjointe).

14 SEPTEMBRE 2024

FÊTE DU VILLAGE



ACTIVITÉS L'APRÈS-MIDI SUIVI D'UN REPAS « MAISON » VIANDE CUITE AU FEU DE BOIS, FRITES, FROMAGE ET DESSERT SUIVI DU FEU D'ARTIFICE ET DE LA SOIRÉE DANSANTE.



Halloween



NOUVEAU

CETTE ANNÉE

Des après-midis récréatifs, le mardi de 14h30 à 17h sont organisés tous les 15 jours à la salle des fêtes. Au programme jeux, pétanque et marche selon la météo.

Les dates sont affichées à la salle des fêtes ou sur le site internet de la commune.

Si vous avez un peu de temps libre le mardi n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Moment de convivialité le dimanche 8 décembre autour d'un vin chaud. Les enfants ont pu déposer leur lettre au Père-Noël dans la boîte offerte par Jean Passé Coutrin, bénévole de l'association.



N'hésitez pas à nous contacter sur : lesfresnaystifs@gmail.com
et sur <https://instagram.com/lesfresnaystifs> • <https://www.facebook.com/LesFresnaystifs>



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

Dans notre commune, la chasse fait partie intégrante du patrimoine culturel.

La société de chasse de Fresnay-le-Comte (fondée en 1921) joue un rôle essentiel dans la régulation des populations animales et la préservation de la biodiversité.

Sur les terres et dans les bois, mis à notre disposition par différents propriétaires (je les en remercie), nous avons pu chasser le lièvre, prélever quelques faisans, des perdrix rouges, quelques lapins et divers petits gibiers.

Dans le cadre du G.I.C (groupement d'intérêt cynégétique), un comptage des faisans aura lieu le 8 février 2025 et un comptage des lièvres et perdrix grises début mars, vous pouvez y participer, c'est un moment privilégié pour observer la faune sauvage dans son milieu naturel.

À partir de la fin septembre nous chassons le chevreuil en battue le samedi matin.

Je remercie les chasseurs qui, par leurs actions d'agrainage, leur participation aux battues ou aux comptages, œuvrent pour la société, ainsi que notre piégeur dévoué, Didier.

Le président, Christophe LE COUTOUR et tous les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



LE YOGA

Pour la deuxième année consécutive, Maryline VAN LOO, professeure de yoga et sophrologue propose des cours dans les lignées de Madras et d'énergie.

C'est un yoga adapté à tous âges, basé sur des postures, des enchaînements et la respiration qui engage le corps en douceur et fait intervenir les muscles profonds.

Les horaires restent inchangés :

Mardi soir à 18h et à 19h30.

Renseignements au 06 95 31 66 23.





NOS ARTISANS



HERVÉ TAXI

06 23 75 27 88

hervetaxi@gmail.com



MENUISERIE / EBÉNISTERIE

RÉMY ROQUET

02 37 91 94 53

06 68 09 25 12



TAPISSIER / DÉCORATEUR

L'ATELIER NATHE

06 16 23 23 63

latelier.nathe@gmail.com



BRICOLAGE / MACHINES MATÉRIEL AGRICOLE

GROUPE LECOQ

02 37 33 46 00



RÉPARATION MAINTENANCE INDUSTRIELLE

AR MAINTENANCE

06 10 96 44 34

en.maintenance@outlook.fr



VOTRE AGENCE DE CHARTRES

20 RUE DE LA REPUBLIQUE
38100 LANCE

02 37 66 39 00



CHAUFFAGE / PLOMBERIE

CHAUFFAGE 28

JESSY FOURMONT

06 18 60 64 84



ÉLECTRICITÉ

J.E. COURBERE

06 21 42 66 28

09 52 58 56 50



POISSONNERIE

LES SAVEURS DU MARCHÉ 45

MEDHI TRABI

06 59 87 23 36

sdm45000@gmail.com

Le mercredi matin



NOUGATS / BONBONS AU MIEL

GAËL CARTRON

02 37 26 04 89



BOULANGERIE

TOMASSACCI

06 31 16 03 53

Tous les jours sauf le lundi



BOUCHERIE DYNAMIQUE

Rue de la Mairie (près de la salle des fêtes)

OUVERT 7j/7 - 24h/24



L'AGENDA DES FÊTES

PREMIER SEMESTRE

**19
JANVIER**

GALETTE DES ROIS
ORGANISÉE PAR LA MAIRIE

📍 la salle des fêtes ⌚ 14h30



**12
FÉVRIER**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORGANISÉE PAR LES FRESNAYSTIFS

📍 la salle des fêtes ⌚ 20h

**16
MARS**

LA SAINT PATRICK
ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES
SAPEURS-POMPIERS DE FRESNAY/BONCÉ

📍 salle des fêtes ⌚ 20h



**8
MAI**

COMMÉMORATION DU 8 MAI
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE

📍 devant la mairie ⌚ 11h00

**20
JUN**

BOUM DES ENFANTS
ORGANISÉE PAR LES FRÉNÉTIQUES

📍 salle des fêtes

**27
JUN**

KERMESSE DE L'ÉCOLE
ORGANISÉE PAR L'ÉCOLE

📍 cour de l'école

SECOND SEMESTRE

**13
JUILLET**

DÎNER DANSANT DU 13 JUILLET
ORGANISÉ PAR LES FRESNAYSTIFS

📍 salle des fêtes ⌚ à 19h30

**13
SEPT.**

FÊTE DU VILLAGE
ORGANISÉ PAR LES FRESNAYSTIFS

📍 salle des fêtes ⌚ dès 14h00

**31
OCTOBRE**

HALLOWEEN
ORGANISÉE PAR LES FRESNAYSTIFS

📍 salle des fêtes



**11
NOV.**

COMMÉMORATION DU 11 NOV.
ORGANISÉE PAR LA COMMUNE

📍 devant la mairie ⌚ 11h00

**29
NOV.**

SAINTE-BARBE
ORGANISÉE PAR L'AMICALE DES SAPEURS-
POMPIERS DE FRESNAY/BONCÉ

📍 salle des fêtes ⌚ 19h30

**7
DÉC.**

VIN CHAUD
ORGANISÉ PAR LES FRESNAYSTIFS

📍 salle des fêtes

**LE MARDI APRÈS-MIDI
TOUS LES 15 JOURS**

APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF
PROCHAINE SÉANCE 4 FÉVRIER

DÉCEMBRE

**DISTRIBUTION DES COLIS
AUX PERSONNES DE PLUS
DE 70 ANS**

Découvrez le site de la commune sur
<https://fresnay-le-comte.fr>

Vous pouvez scanner le QR code ci-contre
pour accéder directement au site.

